

PARIS CHARITABLE ET BIENFAISANT

PUBLIÉ PAR

L'OFFICE CENTRAL DES ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Reconnu d'utilité publique

PRÉFACE

PAR

LE COMTE D'HAUSSONVILLE

de l'Académie française



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^o

1912

CHAPITRE III

ŒUVRES, ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PARIS ET SEINE

(Liste arrêtée au 31 décembre 1910.)

Les institutions de bienfaisance peuvent, suivant certaines conditions, être reconnues d'utilité publique, par un décret rendu après avis du Conseil d'État. Cette reconnaissance confère tous les avantages de la personnalité civile, et notamment la capacité de recevoir des dons et legs. Des modèles de statuts pour les Assoc. qui sollicitent la recon. d'ut. pub. sont à leur disposition au Conseil d'État. La présente liste, n'ayant aucun caractère officiel, ne saurait engager les responsabilités de l'Office central. Il est donc indispensable, avant de faire une libéralité entre vifs ou testamentaire, de vérifier si le Décret de reconnaissance d'utilité publique n'a pas été rapporté depuis sa promulgation.

Par exception, nous comprenons ici les Stés de prévoyance et de mutualité bénéficiant de la reconnaissance d'utilité publique, afin que ce chapitre soit aussi complet que possible.

Nous connaissons à la date du 31 décembre 1910 un total de 1 027 établissements reconnus d'ut. pub. pour Paris et les Départements. Un Recueil général, tenu constamment à jour, est publié à part par les soins de l'Office Central.

1° ASSISTANCE

DÉCRETS

30 septembre 1807. Refuge de Notre-Dame-de-Charité, dlt de St-Michel (correction paternelle p. les filles). Rue St-Jacques, 193. (1724.)

DÉCRETS

5 mai 1810.	{ Sté de charité maternelle. Boulevard des Batignolles, 43. (1784.)
5 août 1895.	{
24 décembre 1817.	Asile national de la Providence (vieillards). Rue des Martyrs, 77. (1804.)
2 décembre 1827.	Infirmierie Marie-Thérèse, pour prêtres âgés et infirmes. Rue Denfert-Rochereau, 92. (1819.)
11 juillet 1833.	Maison de refuge des sourdes-muettes indigentes. <i>Paraît disparue.</i>
16 avril 1836.	Établissement des orphelines de la Providence. <i>Paraît disparu.</i>
27 septembre 1839.	{ Sté philanthropique. R. de Bellechasse, 15. (1780.)
14 mai 1883.	{
27 septembre 1839.	Sté pour le placement en apprentissage des jeunes orphelins. Rue du Parc-Royal, 10. (1822.)
5 juin 1843.	Sté de patronage des jeunes détenus et libérés. Rue de Mézières, 9. (1833.)
2 août 1843.	Asile-ouvroir de Gérando (pour jeunes filles repentantes). Rue Blomet, 82. (1839.)
18 juillet 1844.	Sté de patronage pour le renvoi dans leurs familles de jeunes filles sans place et femmes délaissées. <i>Paraît disparue.</i>
16 mars 1849.	Sté de patronage et asile pour les aliénés qui sortent convalescents des asiles de la Seine. Rue du Théâtre, 52. (1841.)
6 novembre 1849.	Sté des jeunes économes (éducat. gratuite de jeunes filles pauvres). R. de l'Université, 159. (1823.)
5 février 1852.	Sté Fénelon (éducat. et patron. de jeunes garçons pauvres de la Seine et de Seine-et-Oise). Voir <i>Enseignement</i> . Vaujours (S.-et-O.). (1843.)
20 décembre 1852.	Orphelinat du Gros-Caillou. Rue St-Dominique, 105. (1803.)
20 décembre 1852.	Orphelinat de la Providence. Rue Oudinot, 3. (1820.)
10 janvier 1855	Orphelinat du St-Cœur-de-Marie. Voir <i>Enseignement</i> . Rue de Picpus, 60. (1849.)
30 juin 1855.	{ Œuvre de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Asile
15 septembre 1862.	{ Mathilde (traitement des jeunes filles infirmes et incurables). Neuilly-sur-Seine. (1853.)

DÉCRETS

- 15 septembre 1856.) Orphelinat du Prince-Impérial, devenu depuis
 27 mars 1896.) Œuvre familiale pour les orphelins de la Seine.
 28 juin 1899.) Préfecture de la Seine. (1856.)
 24 août 1857.) Maison des Sœurs aveugles de St-Paul. Rue
 Denfert-Rochereau, 88. (1853.)
 14 avril 1858.) Sté de secours des amis des sciences. Boulevard
 St-Germain, 79. (1857.)
 11 juin 1858.) Orphelinat dit « Providence Ste-Marie ». Rue de
 Reuilly, 77. (1850.)
 1^{er} octobre 1858.) Orphelinat du faubourg St-Antoine (jeunes filles).
 1^{er} décembre 1873.) Rue du Faubourg-St-Antoine, 254 (1856.)
 28 août 1858.) Maison de refuge du Bon-Pasteur. Rue Denfert-
 Rochereau, 71. (1819.)
 13 avril 1859.) Sté de Ste-Anne (éduc. de j. filles pauvres). Voir
Enseignement. R. Chardon-Lagache, 27. (1824.)
 27 août 1859.) Œuvre de St-Nicolas (éducation de jeunes gar-
 6 août 1878.) çons de la classe ouvrière). Voir *Enseignement*
 Rue de Vaugirard, 92. (1827.)
 1^{er} février 1860.) Institution des Diaconesses (préparation de
 femmes protest. aux emplois charit. Secours
 aux protest. pauvres). R. de Reuilly, 95. (1821.)
 4 avril 1860.)
 26 mai 1863.) Sté des anciens élèves des écoles nationales
 1^{er} mai 1874.) d'arts et métiers. Rue Chauchat, 6. (1846.)
 17 mai 1885.)
 27 mai 1885.)
 18 avril 1860.) Œuvre des jeunes convalescentes de Ste-Marie-
 Mathilde (sortant des hôpitaux de Paris). Asile
 Ste-Hélène, à Épinay-sur-Sénart. (1859.)
 6 août 1861.) Œuvre du Refuge Ste-Anne pour les jeunes filles
 pauvres. Châtillon-sous-Bagneux. (1854.)
 25 décembre 1861.) Œuvres des Sts-Anges (pour jeunes orphelines).
 Rue de Vouillé, 8. (1844.)
 28 janvier 1863.) Orphelinat de St-Frambourg. Ivry-s.-Seine. (1835.)
 10 décembre 1864.) Association des anciens élèves du lycée Louis-
 le-Grand. Lycée Louis-le-Grand. (1837.)
 1^{er} juillet 1865.) Assoc. des servantes de Marie (patron. des jeunes
 servantes). Rue Duguay-Trouin, 7. (1849.)

Orphelinat de Plaisance, 63, rue Pernetty. Fond. par M. le Pasteur et Mme Pommier (1855). — Recon. ut. pub. Direction protest. Reçoit les jeunes filles protestantes, orphelines ou abandonnées, de 6 à 14 ou 15 ans. Pension : 40 fr. par mois, 60 fr. de trousseau. 60 places. Quelques demi-bourses pour orphelines présentées par les Diaconats.

Orphelinat-ouvroir de jeunes filles, 27, rue de la Voie-Verte. Fond. par M. l'abbé de Geslin de Bourgogne et Mme Guilleminault (1881). — Direction cathol. des Sœurs de St-Joseph de Cluny. Reçoit des jeunes filles de 6 à 13 ans, et les garde jusqu'à 18 ans et même 21 ans, si les parents le désirent, moyennant une pension de 30 fr. par mois et un droit d'entrée de 30 fr.

Les enfants reçoivent jusqu'à 13 ans l'instruction des écoles primaires, au-dessus de 13 ans des leçons ménagères, particulièrement de couture. Don d'un trousseau à 21 ans. 110 places.

Orphelinat du Saint-Nom-de-Jésus, 185, rue de Vanves (1860). — Sœurs du St-Nom-de-Jésus. Reçoit les jeunes filles vers 13 ou 14 ans, les garde jusqu'à 20 ans. Le prix de la pension se traite de gré à gré. 80 places.

XV^e ARR.

Orphelinat Saint-Charles, 147, rue Blomet. Fond. par M. l'abbé Bayle (1854). — 150 lits. Sœurs de Notre-Dame-des-Anges. Reçoit les orphelins des deux sexes à partir de 7 ans jusqu'à 21 ans. Pension mensuelle de 30 fr. par mois. 50 fr. d'entrée.

Orphelinat de Vaugirard, 58, rue Dombasle. Fond. et dirigé sous le patron. de l'Archevêque de Paris. — Réservé aux garçons privés de leur père ou de leur mère et ayant 7 ans accomplis. Prix : 32 fr. par mois et 50 fr. d'entrée. 300 places.

Orphelinat des Saints-Anges, 8, rue de Vouillé. Fond. par la baronne P. Dubois (1844). — Recon. ut. pub. Direction des Sœurs de la Sagesse. Reçoit les filles depuis le jeune âge jusqu'à 21 ans. Pension de 10 à 20 fr. par mois jusqu'à 13 ans. 100 fr. d'entrée. 80 places.

Orphelinat des Petites filles abandonnées et sans asile, 37, rue Mathurin-Régnier. Fond. par Mlle Rault (1872). — Direction laïque. Grat. Recueille les petites filles abandonnées depuis l'âge de 2 ans, et les garde jusqu'à 17 ans. Elles sont ensuite placées dans des familles ou dans des maisons de commerce. Secrétariat, 35, av. Victor-Hugo.

Orphelinat des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, 44, rue Violet (1865). — Reçoit, depuis l'âge de 5 ans, des filles orphelines ou abandonnées, soit gratuit., soit pour 25 fr. par mois payés jusqu'à 13 ans, et 100 fr. d'entrée. 40 lits.

XVI^e ARR.

Orphelinat Saint-Honoré d'Eylau, 117, avenue Victor-Hugo. Fond. par M. l'abbé Charuel (1866). — Sœurs de la Sagesse. Reçoit des filles dès 8 ans jusqu'à 21 ans. Pension : 360 fr. par an et 100 fr. d'entrée. 60 lits.